



Convention

Ville de Trignac-Parc de Brière

Proposition de fiches
actions

Période 2023-2025





Axe 1

Education et Médiation

Fiche action n°1-1- Formation et accompagnement des animateurs de l'ALSH aux enjeux de la biodiversité

Objectifs			
<p>La sensibilisation et l'éducation au territoire, notamment auprès des jeunes, est une des cinq grandes missions confiées aux Parcs naturels régionaux.</p> <p>Suite à l'Atlas de la Biodiversité Communale, l'équipe éducative du Parc naturel régional de Brière propose de sensibiliser les animateurs des structures de loisirs et leur public aux enjeux de la biodiversité et des sciences participatives. Cette formation leur permettra d'acquérir des connaissances sur ces thématiques dans le but de les aider à mettre en place un programme d'animation sur ces sujets. Elle se poursuivra par un suivi de la mise en œuvre de ce programme. Une thématique différente pourra être déclinée chaque année (petites bêtes, oiseaux, plantes).</p>			
Description des missions			
<p>Formation des animateurs aux enjeux de la biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la notion de biodiversité - Comprendre les enjeux liés à la biodiversité - Découvrir des outils, des activités et des ressources - Repérer des lieux de sortie - S'initier à un protocole de sciences participatives - Concevoir un programme d'animation <p>Suivi de la mise en œuvre du programme d'animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement pendant une demi-journée d'animation par tranches d'âge pendant les vacances 			
Plan de financement prévisionnel 2023-2025 :			
Année	Missions	Moyens dédiés	Financement commune
2023	Formation ALSH et accompagnement pour la mise en œuvre du programme (thème)	4,5j pour le formation et 3j pour l'accompagnement à la mise en œuvre soit 7,5j	
2024	Idem, thème	7,5j	
2025	Idem, thème	7,5j,	

Fiche action n°1-2 - Enquête en Brière

Objectifs

Le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière, la Mutinerie, médiation & littérature et l'auteur Guillaume Le Cornec s'associent et proposent pour la deuxième année la construction d'une fiction écologique au cœur du Parc naturel régional de Brière. Appuyé sur l'univers - et les héros - de la série de polars botaniques pour ados, Enquêtes aux jardins, publiée aux éditions du Rocher / Plein Vent, ce récit inclusif d'une petite vingtaine de pages sera l'occasion pour les adolescents participants de (re)découvrir leur lieu de vie, de cheminer durant une année avec un auteur jeunesse et d'être associés à toutes les phases d'élaboration de ce court roman. Ils partageront cette aventure avec d'autres jeunes du territoire.

Description des missions

- Mobilisation de 4 structures jeunes,
- Encadrement de sorties de découverte du territoire avec les jeunes afin qu'ils documentent l'auteur sur leur territoire et son patrimoine,
- Deux à trois rencontres organisées entre l'auteur et les jeunes
- Une journée de valorisation du projet en juin avec l'auteur, les parents, les communes participantes et remise des ouvrages.

Plan de financement prévisionnel 2023-2025 :

Sans objet

Moyens mis en œuvre par le PNRB estimé à 10000 euros pour la collaboration avec l'auteur, l'édition et la diffusion de l'ouvrage (hors ingénierie Parc).



Axe 2

Attractivité du territoire

Fiche action n°2-1 - Valorisation du site de Bel air

Objectifs			
<p>Le PnrB poursuit un objectif de valorisation des ports de Brière, parmi lesquels le site de Bel air (ou Pont de Paille) occupe une place importante.</p> <p>Après l'élaboration d'un état des lieux général en 2019, la commune de Trignac s'est engagée en 2021 auprès du Parc afin de mener une réflexion en concertation avec les habitants et usagers sur la vocation du site de Bel air. Malgré une forte participation (38 personnes) sur les ateliers, la mobilisation des habitants sur le long terme dans un projet collectif pour le site reste fragile, ponctuelle.</p> <p>En fonction des conclusions des ateliers avec les habitants et des différents échanges avec les agents et élus ayant suivi, il a été décidé de poursuivre la valorisation du site sur deux axes, en concertation avec les habitants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un parcours de découverte du site avec supports de médiation - la refonte de la signalétique sur site 			
Description des missions			
<p>Création d'un parcours de découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir avec habitants, élus et/ou agents les points d'intérêt à intégrer: éléments naturels, paysagers, patrimoniaux, etc. à observer - définir le mode de découverte et le type de supports de médiation : panneaux in situ, brochure, parcours numérique, « chasse au trésor »... - concevoir les contenus à transmettre (recherche, rédaction, conception graphique) <p>Refonte de la signalétique</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire l'état des lieux de la signalétique existante: routière, piétonne, médiation - établir avec habitants, élus et/ou agents les besoins: équipements, sites, itinéraires à signaler - s'accorder sur une identité graphique spécifique au lieu, en continuité de la charte de la signalétique du Parc - concevoir, faire réaliser et poser les flèches, panneaux et mâts en coordination avec les services techniques 			
Plan de financement prévisionnel 2023-2025 :			
Année	Missions	Moyens dédiés	Financement commune
2023	Conception Signalétique	5j agent	
	Conception parcours découvertes	10j agent Soit 10j soit 7500€	

Fiche action n°2-2 - Itinéraires de découverte

Objectifs :

En collaboration avec la commune de Trignac, le PnrB a mené ces dernières années plusieurs actions et recherches sur son territoire, notamment avec les Atlas de la Biodiversité Communale. Afin de valoriser les connaissances produites, il est proposé de construire 3 itinéraires de découverte sur 3 secteurs de la commune. Ces itinéraires permettront aux habitants et visiteurs de la commune de parcourir des sites emblématiques de la commune tout en ayant accès à des informations sur leur patrimoine naturel et paysager.

Description des missions

- définir les secteurs sur lesquels élaborer ces itinéraires
- définir le public cible et la longueur des parcours envisagés
- définir avec habitants, élus et/ou agents les points d'intérêt à intégrer : éléments naturels, paysagers, patrimoniaux, etc. à observer
- définir le mode de découverte et le type de supports de médiation : panneaux in situ, brochure, parcours numérique, « chasse au trésor »...
- concevoir les contenus à transmettre (recherche, rédaction, conception graphique)

Plan de financement prévisionnel 2023-2025 :

<i>Année</i>	<i>Missions</i>	<i>Moyens dédiés</i>	<i>Financement commune</i>
2023	<i>parcours Bel air</i>	<i>10 j agent (déjà comptabilisés sur fiche Bel air)</i>	
2024	<i>parcours 2</i>	<i>10 j agent soit 5000 €</i>	
2025	<i>parcours 3</i>	<i>10 j agent soit 5000 €</i>	

Axe 3

Stratégie Biodiversité

Fiche action 3-1 - Développement des continuités vertes

Contexte
<p>L'ensemble du centre-ville de Trignac peut se parcourir à pied ou à vélo. Mais la dominance de la voiture dans les espaces publics limite les possibilités d'appropriations de ces espaces pour d'autres usages. Mailler les différentes infrastructures (TEC, trames douces) et développer un véritable esprit de promenade entre le Brivet-la ville et la piste départementale devrait permettre d'offrir une réelle qualité de vie au sein du cœur de ville.</p> <p>Dans le cadre du plan guide a également été mis en avant la nécessité pour les élus de valoriser dans le centre-ville de Trignac la présence du végétal en mettant en scène et en valeur les paysages de Brière.</p>
Objectifs
<p>Le développement des continuités vertes dans la Ville vise deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> répondre aux enjeux de développement des modes doux identifiés dans le plan guide : relier la piste cyclable départementale, les axes structurants déjà existants et le réseau de TEC développer la nature en Ville par la mise en valeur des lisières, des espaces d'eau et par la requalification des espaces publics <p>Les propositions se feront en cohérence avec les actions déjà engagées par la commune et les services techniques ou à venir, ainsi qu'en fonction des résultats et actions proposées dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) mené par le PNR de Brière.</p> <p>Le renforcement/construction de l'identité communale doit porter sur la mise en valeur des paysages de Brière : mise en valeur des habitats typiques voire patrimoniaux tels que les roselières, les prairies humides oligotrophes ou les prairies sub-halophiles (milieux sous influences salées). La position de Trignac entre Brière et Estuaire de La Loire doit pouvoir se lire au travers de ses paysages urbains.</p> <p>Il est également important de raisonner à une échelle macro et donc faire le lien avec les stratégies mises en place dans les communes proches : Saint-Nazaire et Montoir dans un objectif de tisser des liens entre Trignac et Saint-Nazaire et renforcer les liens entre la Brière et l'Estuaire. Pour cela (pour Saint-Nazaire et le projet "Ville Jardin"), le Parc se rapprochera de l'addrn.</p>
Description des missions
<p>S'appuyer sur un stagiaire en paysage avec l'appui d'un(e) écologue du Pnr de Brière pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Année 2023-2024 : <ul style="list-style-type: none"> >> mise en place d'une méthodologie à faire réaliser par un(e) stagiaire avec un profil de paysagiste (M1) encadré par le Parc - stage de 3 à 4 mois >> traduire de manière opérationnelle la méthodologie au travers de travaux identifiés par la commune : accompagner la commune dans la conception des travaux Année 2024-2025 : <ul style="list-style-type: none"> >> Accompagner la commune dans l'exécution des travaux
Partenaires
<p>Ville de Trignac, Villes de Montoir et Saint-Nazaire, CARENE, PnrB, addrn, CEREMA</p>

Échéancier

Le délai de mise en œuvre du projet est de 2 ans (2023-2025)

Plan de financement prévisionnel 2022-2025

Année	Missions	Moyens dédiés	Financement commune
2023	Mise en place d'une méthodologie	Stage 3 à 4 mois soit 3500 € 5j agent soit 2500€	
2024	Suivis de travaux	5j agent soit 2500€	

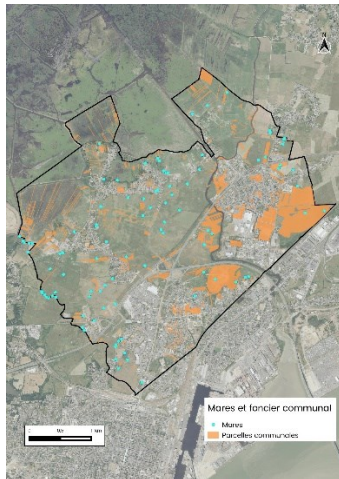
Fiche action n°2 – Restauration des mares communales

Objectifs

Les mares sont des étendues d'eau stagnantes peu profondes. Elles peuvent être d'origine naturelle ou avoir été créée par l'Homme pour couvrir ses besoins en eau : usage agricole (élevage). Elles sont alimentées par les eaux de pluie, le ruissellement ou par les nappes phréatiques. Elles peuvent accueillir une biodiversité remarquable (flore, amphibien, libellule...). Elles peuvent également être des lieux d'agrément et support d'éducation à l'environnement

En fonction des contextes : agricole, urbain ou forestier, faute d'entretien, elles peuvent s'atterrir plus ou moins rapidement ; et leur atterrissement conduire à la perte de biodiversité.

Dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale, plusieurs mares ont été identifiées Trignac.



La commune de Trignac souhaite améliorer l'état de conservation des mares par la mise en place d'action de restauration et d'entretien. En fonction des contextes, il pourra être envisagé la création de mares à proximité pour renforcer le réseau de mares

Description des missions

La mission comprend l'accompagnement de la commune dans la restauration d'un réseau de mares communales. Elle peut comprendre :

Une phase de diagnostic

- Une visite de terrain pour estimer la nature des travaux et les modes opératoires, la présence d'espèces protégées, les aménagements à réaliser
- la rédaction d'un "mini" cahier des charges pour la demande de devis
-

Une phase opérationnelle de mise en œuvre des travaux

- la préparation de chantier

- le suivi de chantier
- la réception de chantier

Les travaux seront à la charge de la commune.

Plan de financement prévisionnel 2020 :

Année	Missions	Moyens dédiés	Financement commune
2025	Accompagnement sur le diagnostic et la mise en œuvre des travaux	AMO – personnes parc – 3 jours	1500 €

Synthèse

Moyens dédiés : ingénierie (hors travaux éventuels à réaliser par la commune) et hors stage éventuel.

Actions	Année 1	Année 2	Année 3	Total	Total axe
<i>Axe 1 : éducation et médiation</i>					
Accompagnement de l'ALSH en lien avec les ABS	3000	3000	3000	9000	9000
Enquêtes en Brière	-	-	-		
<i>Axe 2 : Attractivité du territoire</i>					
Valorisation du site de Bel Air	7500			7500	17500
Itinéraires de découvertes	-	5000	5000	10000	
<i>Axe 3 : Biodiversité</i>					
Continuités écologiques	-	4000	2500	6500	8000
			1500	1500	
TOTAL					
TOTAL	10500	12000	12000		34 500